

AUREP



TARIFS FORMATIONS
2024 - 2025

SOMMAIRE

Connaitre les tarifs pour:

- S'inscrire seul à une formation Page 3
- Inscrire plusieurs participants Page 4
- Effectuer une Validation des Acquis de l'Expérience Page 5
- Se réinscrire Page 6

Inscriptions individuelles



***Les tarifs annoncés sur cette plaquette sont TTC. L'AUREP n'est pas assujettie à TVA.**

Vous êtes salarié ou non salarié:

Formations	Tarifs TTC*
Expert en Conseil Patrimonial	8 250 €
Conseil en Ingénierie Patrimonial (Notaires et avocats)	6 250 €
Conseil en Ingénierie Patrimonial (Experts-comptables)	7 050 €
Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise	7 050 €
Gestion du Patrimoine des Seniors	3 750 €
Gestion du Patrimoine à l'International	5 050 €
Ingénierie en Allocation Patrimoniale	5 850 €
Métiers du Family Office	10 000 €

Vous êtes demandeur d'emploi au moment de la formation:

> L'AUREP vous propose un tarif réduit.

Formations	Tarifs TTC*
Expert en Conseil patrimonial	7 700€
Conseil en Ingénierie Patrimonial (Experts-comptables)	6 650€
Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise	6 570€
Gestion du Patrimoine des Seniors	3 450 €
Gestion du patrimoine à l'International	4 700€
Ingénierie en Allocation Patrimoniale	5 450 €

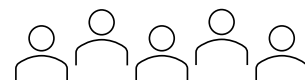
Procédure de Validation des Prérequis Professionnels

Vous souhaitez suivre une de nos formations : vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine mais vous ne répondez au prérequis en matière de diplôme obtenu. L'AUREP vous propose une procédure de Validation des Prérequis Professionnels (VPP). Cette procédure complémentaire au dossier d'admission est facturée 300 € TTC.

Pour en savoir plus, contactez-nous:

Par mail à l'adresse contact@aurep.com

Par téléphone au 04 73 17 15 10.



***Les tarifs annoncés sur cette plaquette sont TTC. L'AUREP n'est pas assujettie à TVA.**

Le principe:

À partir de 5 candidats inscrits par une même entreprise, sur une même formation, la même année, l'AUREP propose un tarif réduit par participant.

Formations	Tarifs TTC*
Expert en Conseil Patrimonial	7 700€
Conseil en Ingénierie Patrimonial (Experts-comptables)	6 650€
Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise	6 570€
Gestion du Patrimoine des Seniors	3 450 €
Gestion du Patrimoine à l'International	4 700€
Ingénierie en Allocation Patrimoniale	5 450 €

Procédure de Validation des Prérequis Professionnels

Un des participants que vous souhaitez inscrire à une de nos formations dispose d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine mais ne répond au prérequis en matière de diplôme obtenu. L'AUREP vous propose une procédure de Validation des Prérequis Professionnels (VPP). Cette procédure complémentaire au dossier d'admission est facturée 300 € TTC par participant concerné.

Pour en savoir plus, contactez-nous:

Par mail à l'adresse contact@arep.com

Par téléphone au 04 73 17 15 10.

Le saviez-vous?

Vous souhaitez former un nombre important de collaborateurs sur une même formation : l'Aurep peut s'adapter à vos besoins et mettre en place un groupe dédié à vos collaborateurs en INTRA. Vous souhaitez en savoir plus et obtenir un devis ?

Merci de contacter David POUYET par mail à l'adresse david.pouyet@arep.com

Se réinscrire

***Les tarifs annoncés sur cette plaquette sont TTC. L'AUREP n'est pas assujettie à TVA.**

Examens décembre 2024 et / ou mars 2025	Tarifs TTC*	
	Base	+ en fonction de la situation
Expert en Conseil Patrimonial	250 €	+ 150 € Pour le bloc 1
		+ 150 € Pour le bloc 2
		+ 100 € Pour le bloc 3

Examens décembre 2024 et / ou mars 2025	Tarifs TTC*
Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise	565 €
Gestion du Patrimoine à l'International	400 €
Gestion du Patrimoine des Seniors	300 €
Métiers du Family Office	800 €

Ces tarifs* comprennent:

- le pack apprenant compris dans la formation initialement suivie
- la possibilité de repasser les épreuves en décembre et en mars de l'année suivante en cas d'échec